

Réformisme de la CFDT, de quoi parle-t-on au juste ?

Par Pierre Hureau¹ et André Servais²
(*In Mouvements* n° 43, janvier-février 2006)

Le terme « réformisme » est en passe de devenir une sorte de mot valise dans le champ lexical de la CFDT. Dans la dernière période, la confédération ne manque plus une occasion de se qualifier de « réformiste », d'en appeler à une « culture de la réforme », de prôner un « réformisme à visée transformatrice ». La CFDT a mis le sujet au menu de son université d'été en 2004. François Chérèque y fait abondamment référence dans ses tribunes³ et y a consacré un ouvrage⁴. « Réforme », « réformisme », « réformiste », ces termes figurent dorénavant au fronton de la CFDT. Y ont-ils toujours été ? Rien n'est moins sûr. « Je crois que le réformisme est le point de ralliement de ceux qui aimeraient que les choses commencent à changer dès maintenant », souligne le secrétaire général de la CFDT en conclusion de son livre. Il nous paraît intéressant de remettre en perspectives l'emploi de cette terminologie par la CFDT. Que représente-t-elle au juste dans l'univers syndical ? Comment la situer par rapport à l'histoire de la confédération ? Que dit-elle au fond de la transformation de la CFDT ?

Un double sens

On rappellera l'origine très politique du terme « réformisme », singulièrement à gauche. En arrière-fond, il y a le débat fort ancien entre réforme et révolution. Véritable fil rouge pour comprendre l'histoire du socialisme et plus largement l'histoire du mouvement ouvrier. Que d'affrontements et de batailles sur le sujet ! Avec, *in fine*, l'échec assez général du mythe révolutionnaire. Le réformisme s'applique à une conception du socialisme qui fait du processus de transformation graduelle de la société un principe moteur de la transformation politique, économique et sociale. Cette empreinte politique perdure. Lors de son congrès de Dijon en 2003, le Parti socialiste a mis le « réformisme de gauche » au centre de ses choix. Il n'est d'ailleurs pas le seul. La différence au sein des forces de gauche s'exprime beaucoup plus dans la manière de conjuguer réformisme et transformation que dans l'acceptation ou le refus du vocable.

¹ Ancien secrétaire national de la CFDT.

² Journaliste.

³ Cf. « Réformistes à vos marques », *le Monde*, 03/09/2003, tribune du *Monde* août 2005

⁴ François Chérèque, *Réformiste et impatient*, Le Seuil, 2005

Dans le champ social et syndical, l'utilisation du vocable « réformiste » a une connotation moins ample. Longtemps, on a qualifié de « réformistes » les syndicats dont le trait commun était la seule modération. En clair, des syndicats prompts à s'accommoder de l'ordre économique et social dominant et peu enclins à manifester une grande ardeur revendicative, sans même parler de combativité. Leur objectif, sans trop le caricaturer, était plutôt l'aménagement et la conciliation que la transformation ou le changement. Bref, l'étiquette « réformiste », si elle n'était pas infamante, n'était guère porteuse d'ambition et de mouvement. Et la CFDT n'a d'ailleurs pas été la dernière à la stigmatiser. Pendant toute une période, notamment dans les années 60 et 70, la CGC et la CFTC, voire même FO se sont recommandés de ce vocable, notamment pour se démarquer de la CGT, mais aussi de la CFDT. Il reste que ces organisations dites « réformistes » n'ont jamais constitué l'aile marchante du syndicalisme français.

Alors qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui la CFDT revendique haut et fort le label « réformiste »? Une CFDT qui n'a cessé depuis des années de prendre ses distances avec le socialisme politique et qui, dans le passé, n'a qu'à de très rares occasions manifesté de volonté explicite de rapprochement avec la CGC, la CFTC, ou avec FO? S'agit-il d'un repositionnement marquant un repli identitaire ou bien y a-t-il une volonté de donner au qualificatif réformiste un sens autour d'une dynamique sociale originale? Après son « évolution » engagée dès les années 50 et déployée tout au long des années 60, 70 et 80, la CFDT est-elle en butte à une sorte d'« involution » qui, de fait, la ramène *nolens volens* au fond idéologique et stratégique de la CFTC ou alors est-elle à la recherche d'un nouvel équilibre stratégique, quelque part entre pragmatisme et transformation sociale?

Jalons pour comprendre

La CFDT qui naît en 1964 situe son action dans la perspective d'une transformation de la société. Son « évolution » est au moins autant dans ce parti pris que dans la rupture avec l'attache religieuse et la doctrine sociale de l'église. Elle fait à cette époque référence aux principaux apports du mouvement ouvrier, au socialisme démocratique, à l'unité nécessaire des principales forces syndicales. Mai 68 accélère cette évolution. Le triptyque du congrès de 1970 (autogestion, planification démocratique, propriété sociale des moyens de production et d'échange), s'il porte la marque du langage de l'époque, traduit et affirme un engagement social, voire politique. Dans ces années-là, la CFDT pousse loin son implication politique, eu égard notamment à la crise des partis politiques à gauche. Elle parle de « stratégie commune »

partis-syndicats, d'« union des forces populaires », d'« Assises pour le socialisme ». Les appels à voter à gauche sont directs en 1974 et 1981 notamment.

Vient ensuite la période dite du « recentrage » dès la fin des années 70. Avec, en fond de tableau, un PS revigoré sur le plan politique et une crise économique et sociale qui frappe durement les salariés. La CFDT prend peu à peu ses distances avec le champ politique pour donner la priorité au terrain syndical. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, elle ouvre pourtant une nouvelle parenthèse « politique » jusqu'en 1983. Manifestant son intention de « faire durer la gauche », son engagement ira jusqu'à l'appel et au soutien très coûteux d'une politique de rigueur. La parenthèse sera refermée, mais entre-temps sévèrement sanctionnée en termes d'adhésions et du point de vue électoral. Aux élections pour la Sécurité sociale en 1983, la CFDT arrive en troisième position.

Au milieu des années 80, la CFDT procède à un certain nombre de révisions de ses perspectives et de sa stratégie. Ouverture cette fois de relations avec tous les partis politiques et plus seulement avec la gauche, abandon de la référence au socialisme (congrès de Strasbourg en 1988). Cet aggiornamento politique est à nouveau guidé par une volonté de se recentrer sur le « métier syndical ». Dorénavant, la thématique de l'emploi l'emporte. Les revendications salariales et celles concernant la réduction des inégalités, très présentes jusque-là, marquent le pas. De même, l'organisation s'investit-elle lourdement dans la syndicalisation après la décre d'adhérents très sensible dès 1983.

Le « recentrage » se poursuit fin des années 80, début des années 90. La centrale met l'accent sur la lutte contre les exclusions. Elle renforce son analyse et ses interventions en direction des jeunes générations. C'est dans cette période qu'émerge la référence au « réformisme ». En 1992, à l'occasion du congrès de Paris, le secrétaire général réélu parle d'un « réformisme sans complexe ». Ailleurs, il est question d'une « démarche réformatrice ». « Le mot réformisme ne nous effraie aucunement... la réforme, c'est la seule voie pour ancrer notre crédibilité auprès des salariés », précise alors Jean Kaspar. En inscrivant son action dans l'économie de marché et dans le cadre d'un « réformisme bien compris », la CFDT exprime alors sa volonté de contribuer aux nécessaires transformations sociales. On retiendra aussi qu'au début des années 90, la CFDT témoigne de l'intérêt pour la construction de « convergences », pour l'essentiel avec les syndicats réformistes (UNSA inclus). Sans grand succès à l'époque.

Dans les années 90, avec la nouvelle secrétaire générale Nicole Notat, le terme « réformisme » en tant que tel ne sera guère repris. Comme si cette référence - encore un mot finissant en « isme » - avait une connotation encore trop politique. Au double titre de la solidarité et du pragmatisme, la CFDT en appelle à des « réformes » que réclame la situation

sociale. C'est la période du tout-contractuel sur fond d'un rapport décomplexé avec les pouvoirs, avec le patronat mais aussi avec les gouvernements, notamment de droite. Mis à part un épisode de réchauffement des relations avec la CGT pour des raisons très tactiques en 1998 dans le cadre de son congrès, la confédération au cours de ces années ne manifeste que peu d'enthousiasme pour une quelconque unité d'action, persuadée sans doute d'occuper la place centrale sur l'échiquier syndical. Début des années 2000, la séquence dite de la « Refondation sociale » initiée par le MEDEF s'engage avec le soutien de la CFDT pour qui la thématique de la « réforme » devient un leitmotiv. Mais elle n'est pas seule à la décliner sur tous les tons. Le MEDEF lui aussi n'a que le mot « réforme » à la bouche. Dans son cas, il s'agit pour l'essentiel de réformes-machines de guerre contre le gouvernement Jospin et de balises de « déconstruction » du contrat salarial.

Ainsi le recours tous azimuts au terme de « réforme » par le patronat, le gouvernement Raffarin, l'UMP... et la CFDT contribue-t-il à semer la confusion et à brouiller le positionnement de la CFDT. Elle peine à faire entendre sa différence syndicale au cœur d'un ensemble de discours sur la réforme à dominante libérale et gestionnaire. On en vient à s'interroger au sein même du syndicat, mais aussi au-delà sur le sens que la CFDT attribue au « réformisme »⁵. Et cela d'autant qu'elle est confrontée à des épisodes difficiles (les retraites, les intermittents ou la prise en charge des chômeurs en fin de droits par l'UNEDIC...). La CFDT se retrouve dans la posture délicate de défendre des réformes dont le point commun, pour l'essentiel, se résume non pas à un donnant-donnant équilibré dans le cadre contractuel d'un pacte social, mais à un ensemble de mesures de moins disant social avec quelques faibles contreparties. Le trouble au sein même de la centrale au cours des années 2003-2004 oblige la CFDT à préciser le sens de cette référence omniprésente désormais. D'où les tribunes, les débats internes, l'université d'été, le livre... A l'Université d'été du MEDEF en 2005, François Chérèque précise sa conception du « réformisme » : « une utopie faite de petits pas qui s'inscrivent dans un grand dessein », sans d'ailleurs que l'on sache ce qu'il entend par « grand dessein ».

Le risque d' « involution » pour la CFDT

La CFDT a-t-elle vraiment clarifié son orientation ? Au moins la référence au « réformisme » fait-elle aujourd'hui l'objet d'une réflexion. Si l'on reprend les propres termes de François Chérèque, l'objectif est de « redonner forme à la société ». Voilà pour l'ambition. Quand à la manière de décliner en actes le « réformisme », ce qui compte c'est « le changement

⁵ Cf. la tribune « Questions à la CFDT » signée par 25 anciens dirigeants de la CFDT, *Le Monde* du 17 avril 2004.

ici et maintenant ». Sans doute l'effort de précision auquel se livre le secrétaire général dans son livre ne manque-t-il pas d'intérêt. Pour autant, il ne lève pas, loin de là, toutes les ambiguïtés du projet « réformiste » dans le champ syndical.

On peut légitimement s'interroger sur les capacités mobilisatrices de ce projet dans une perspective de transformation sociale. Le réalisme et l'adaptation aux contraintes ne forment pas en soi un projet. Et leur poids trop marqué, on l'a bien vu ces dernières années, fait souvent perdre de vue l'ambition, la perspective, voire l'utopie. Au fond, il reste à la CFDT à apporter la preuve par des résultats très concrets qu'en endossant les couleurs du « réformisme », elle est capable de mobiliser, de convaincre les salariés et d'obtenir des résultats bien au-delà de ce que l'on a pu voir sur quelques grands dossiers sensibles. Par ailleurs le projet « réformiste » ne peut aller sans une certaine conception de l'unité d'action. Soit la CFDT en reste au périmètre des anciens syndicats réformistes (CGC, CFTC) et il y a peu de chance d'aller vers une dynamique sociale ambitieuse, soit elle participe à une reconfiguration syndicale plus large avec la CGT notamment.

Sur le fond, comme sur les moyens, la CFDT est à la croisée des chemins. Ses virages successifs et notamment les derniers pourraient laisser penser qu'elle en revient à la case CFTC, c'est-à-dire au syndicalisme chrétien de la première moitié du XX^e siècle. Après être passée par la laïcisation de 1964, le grand projet d'une centrale démocratique, l'engagement en faveur du socialisme démocratique, l'appui aux luttes sociales, un engagement sociétal fort, on peut craindre aujourd'hui que la référence à une nébuleuse réformiste et les pratiques d'accompagnement social ne constituent en réalité pour la CFDT un retour à des pratiques fort anciennes. Le risque d'« involution » n'est pas sans danger pour elle et plus largement pour tout le syndicalisme français en termes de positionnement, de stratégie, mais aussi de syndicalisation.